



Entreprises, *Cap sur* **LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE !**



Appel à projet :
 ∞ **COMPÉTITIVITÉ ÉNERGÉTIQUE**
DES ENTREPRISES ∞

TOUTES LES INFOS SUR :

nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

et LES ENTREPRISES

au cœur de la transition énergétique



En Nouvelle-Aquitaine, la consommation énergétique s'élève à 180 TWh, dont **19% sont consommés par les entreprises**. Cette consommation, indispensable aux activités de production, représente donc à la fois **un point d'amélioration** pour la transition énergétique du territoire, et **un levier de compétitivité** pour les entreprises à moyen et long terme.

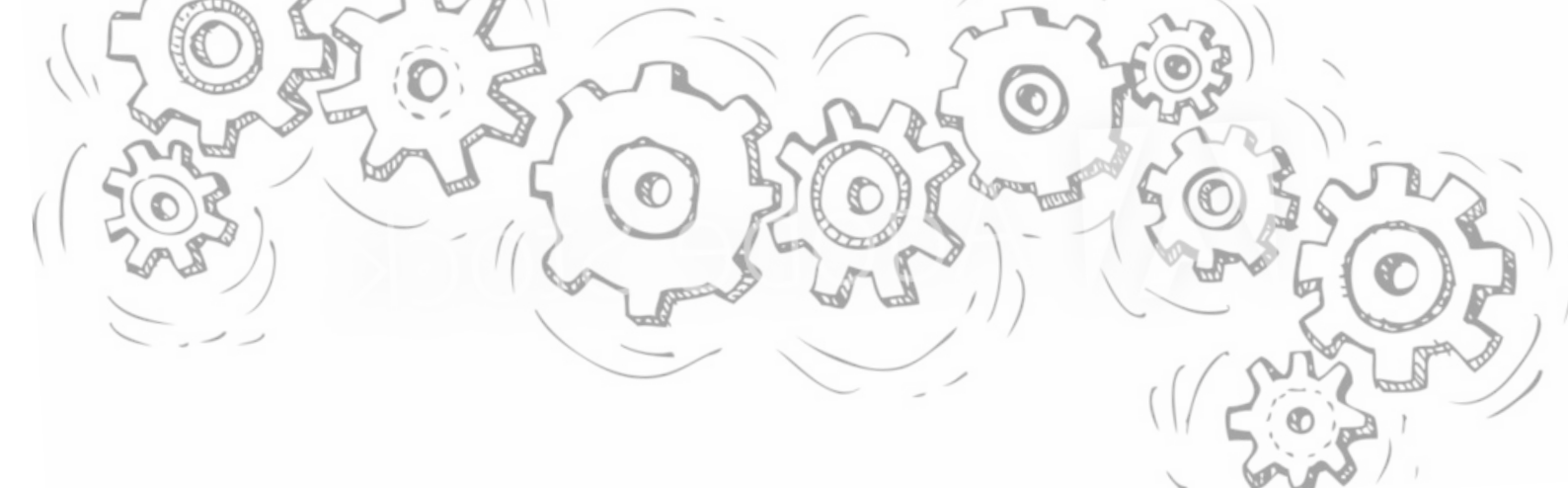


En effet, en améliorant l'efficacité énergétique de leurs process et en substituant les énergies fossiles par des énergies renouvelables, les entreprises peuvent réaliser des économies sur leurs coûts de production.

Toutefois, la mise en œuvre de ces actions peut être complexe et les temps de retour sur investissement des mesures d'efficacité énergétique sont souvent trop longs pour les entreprises, qui ne peuvent alors les financer seules. C'est pour les aider à se lancer dans ces démarches que la Région Nouvelle-Aquitaine les accompagne à travers son appel à projets «Compétitivité énergétique des entreprises».



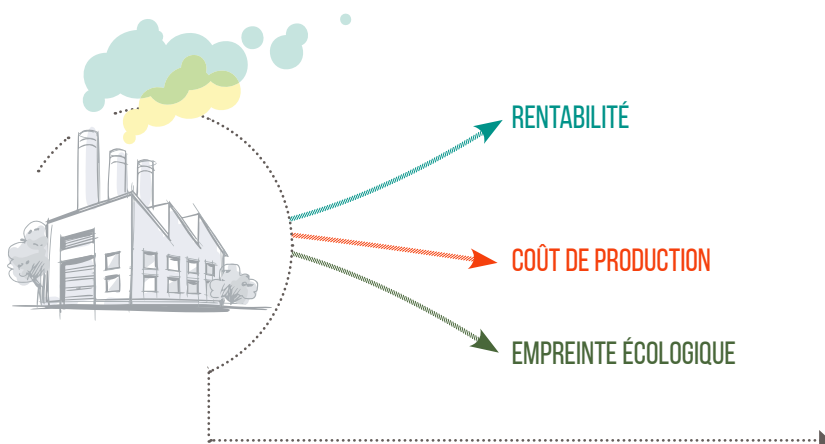
En plus de contribuer à leur développement, les entreprises peuvent ainsi devenir, avec la Région, des acteurs à part entière d'une dynamique de transition, relevant les défis de l'énergie et du changement climatique pour construire la Nouvelle-Aquitaine de demain.



ENTREPRISES DE PRODUCTION, *vous souhaitez*

- **Déterminer les actions d'économie d'énergie** les plus pertinentes à mettre en place au sein de votre entreprise ?
- **Renouveler vos équipements industriels** en investissant dans des matériels offrant une **meilleure performance énergétique** ?
- **Récupérer et valoriser la chaleur perdue** par certains de vos procédés industriels ?
- **Installer des énergies renouvelables en autoconsommation** et ainsi réduire votre dépendance aux énergies fossiles ?

*La Région vous soutient dans vos projets
de compétitivité énergétique !*



La Région À VOS COTÉS

L'appel à projets « Compétitivité énergétique des entreprises »

apporte **UNE AIDE FINANCIÈRE** pour



Le soutien régional permet de déclencher les investissements d'économies d'énergies en abaissant leurs temps de retour sur investissement.

Objectif

Réaliser des économies d'énergie significatives (10 % minimum) et substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables

POUR QUELS

Bénéficiaires ?

Tout **site de production** situé en **Nouvelle-Aquitaine**



Pourquoi investir

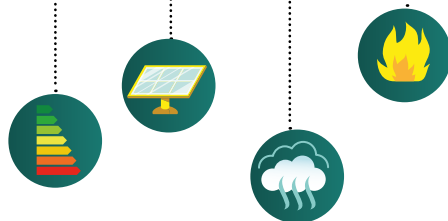
DANS LA COMPÉTITIVITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

- > Pour **agir sur sa facture énergétique**
- > Pour **réduire sa dépendance aux énergies fossiles** et ses émissions carbone
- > Pour **agir positivement sur l'image de l'entreprise**, qui intègre à son activité une démarche de développement durable

LES ACTIONS

éligibles

sont celles **centrées sur le process et les utilités**,
à **différents stades** de la démarche de compétitivité énergétique



ETUDES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

STADE 1

MESURER ET
CONNAÎTRE SA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

- Audits énergétiques non réglementaires et/ou assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir les actions à mettre en œuvre
- Études de faisabilité
- Audits spécialisés

STADE 2

RÉDUIRE
SES BESOINS
D'ÉNERGIE

Études de faisabilité relatives à des investissements en efficacité énergétique

STADE 3

SUBSTITUER SA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE FOSSILE
PAR DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Études d'opportunité, de faisabilité et d'approvisionnement

50% d'aide maximale
des frais de prestation (HT)



INVESTISSEMENTS

Investissement dans des **équipements de gestion des installations** : systèmes de régulation, de pilotage, de lissage, comptage et de suivi

Les actions éligibles peuvent porter sur les **procédés**, les **utilités**, la **récupération** et la **valorisation de l'énergie « perdue »** par certains procédés industriels

Les actions éligibles peuvent porter sur

- les **procédés** (séchage solaire, chauffage solaire des eaux de process,...),
- la **production d'utilités** (chaufferies biomasse et réseaux de chaleur associés, panneaux photovoltaïques, ...)

Aide maximale de 30 à 55%
des surcoûts liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique

Aide maximale de 45 à 70%
des surcoûts liés à l'utilisation d'énergies renouvelables

Témoignages

L'audit énergétique, a été initié tout d'abord afin de permettre de dimensionner une centrale de production photovoltaïque et de mettre en évidence un certain nombre de « réglages » préalables à tout investissement. La simulation des gains futurs, conjuguée à la croissance prévisionnelle de notre activité, nous a permis de dimensionner correctement nos futures installations de production d'électricité verte et de stockage. »



NICOLAS TOMBU

PDG

Tonnellerie Baron

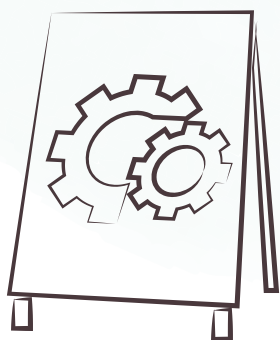
Les Gonds (17)

Créée en 1875, la Tonnellerie Baron est une entreprise familiale installée en Charente-Maritime, qui dispose de sa propre scierie. Elle a souhaité réaliser un audit énergétique afin de définir une stratégie d'efficacité énergétique sur son site de production, d'une consommation initiale de 374 MWh/an.

Cela a conduit à plusieurs mesures : extinction des machines énergivores pendant les pauses repas (gain de 4 000€/an), installation d'ampoules à Leds, installation d'une chaudière biomasse permettant de produire l'eau chaude et de chauffer les bureaux et les ateliers. Les qualités de l'isolation des bâtiments a été étudiée et sera prochainement améliorée. L'étude présente aussi un découpage très précis des

consommations, ce qui a permis de prioriser les actions à mener pour piloter et réduire au maximum la consommation énergétique du site industriel. Le site étant dorénavant optimisé, la Tonnellerie peut maintenant dimensionner la centrale de production photovoltaïque en autoconsommation avec stockage du surplus d'énergie. L'objectif de l'entreprise est de tendre au maximum vers la neutralité carbone.

La Tonnellerie Baron a bénéficié d'une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine de 2 700€ pour la réalisation de l'audit énergétique, la mise en place d'un plan de comptage et l'élaboration du tableau de bord énergie.



GIL PRADAL

Coordinateur technique

Delpeyrat

Site de Gibret (40)

Tous nos travaux d'amélioration énergétique ont nécessité un investissement lourd de 780 000 €.

Malgré des économies annuelles importantes, de l'ordre de 65 000 € par an, nous n'aurions pu les réaliser sans l'aide de la Région. Nous encourageons toutes les entreprises volontaires à s'engager dans ces processus vertueux d'amélioration continue.



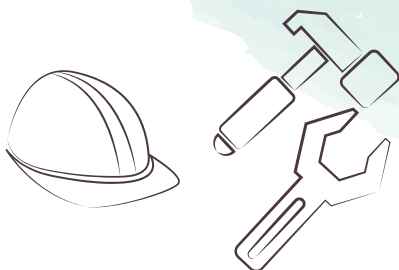
NICOLAS DUCROT

Dirigeant

Céramiques et Développement

Meymac (19)

Nous sommes le premier site industriel à accueillir la solution « Eco-stock » développée par la société Eco Tech Ceram. La confiance et le soutien de la Région ont été déterminants pour valider le bien fondé de cette solution et l'adapter sur mesure aux besoins de Céramiques et Développement. Au final nous sommes doublement satisfaits : la solution «Eco-Stock» permet d'améliorer l'efficacité énergétique de la cuisson mais également d'augmenter notre capacité de production.



Céramiques et Développement produit des tuiles et accessoires de tuiles en terre cuite vendus sous la marque commerciale « TEGULYS Artisan Tuilier ». Elle développe en particulier des produits pour la restauration de monuments historiques et le bardage en céramique.

La consommation d'énergie pour la cuisson des tuiles est très énergivore (plus de 5 000 MWh) et la durée de cuisson et de refroidissement limite la capacité de production des fours. Afin de répondre à une demande croissante et d'améliorer sa compétitivité, l'entreprise a envisagé une ré-organisation de son processus de production incluant l'installation d'une solution de récupération de l'énergie des fumées du four qui sera utilisée pour sécher et amener les pièces à 400°C avant leur cuisson.

Compte tenu du caractère discontinu du gisement de chaleur et du déphasage entre la production de chaleur fatale et les besoins, une solution innovante de récupération de chaleur avec stockage a été retenue. Il s'agira de la première implantation en site industriel de ce procédé innovant de récupération et stockage de chaleur, développé par la société Eco Tech Ceram.

Cette innovation permettra à l'entreprise artisanale de presque tripler sa capacité de production tout en économisant 150 tonnes de CO₂ et 616 MWh soit 12 % de l'énergie nécessaire à la fabrication future des tuiles. L'investissement a été subventionné à hauteur de 54 807€.

Le site de Gibret est un des 4 abattoirs de canards gras du groupe Delpeyrat. Suite aux deux épisodes d'influenza aviaire (hiver 2015 et 2016), tous les abattoirs de volaille ont dû réaliser de gros investissements de biosécurité et s'équiper en urgence de laveuses de cages performantes utilisant de l'eau chauffée à 80°C. Les consommations d'eau chaude des abattoirs ont donc fortement augmenté (+36%) et les consommations de gaz et d'électricité en ont été fortement pénalisées.

Plus que jamais, la recherche de performance énergétique est donc redevenue prioritaire et pour cela l'entreprise a fait réaliser des audits énergétiques afin d'identifier et prioriser ses axes de progrès.

Tout naturellement, la récupération de chaleur fatale pour préchauffer de l'eau chaude sanitaire s'est avérée la plus pertinente pour les abattoirs et pour le site de Gibret. Deux investissements prioritaires ont ainsi été retenus: la récupération de chaleur sur la centrale de production d'air comprimé et la récupération de chaleur sur la nouvelle centrale de production de froid à l'ammoniac. Un économiseur a également été installé sur la chaudière vapeur. L'ensemble de ces travaux permettra d'économiser 43% de la consommation annuelle de propane du site.

Le projet a été aidé par la Région à hauteur de 223 140€.



